

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

**Avis aux importateurs
de mécanismes à levier en forme d'arceau originaires de la République populaire de
Chine**

(Réglementation antidumping)

A compter du 28 juillet 2006, le règlement (UE) n° 1136 / 2006 (L 205/2006) a institué un droit antidumping définitif à l'importation des *mécanismes à levier en forme d'arceau, utilisés pour l'archivage de feuillets et d'autres documents dans des reliures ou classeurs*, relevant du code TARIC 8305.10.00 50 originaires de Chine.

A l'issue d'un réexamen au titre de l'expiration (avis 2011/C 217/10, page 35) de ces mesures, le règlement d'exécution (UE) n° 796/2012 (JO L 238/2012) instaure un droit antidumping définitif à compter du 5 septembre 2012.

Ce droit s'applique au prix net franco frontière de l'Union, avant dédouanement de ces mêmes marchandises, relevant toujours du code TARIC 8305.10.00 50 (*mécanismes à levier en forme d'arceau, généralement utilisés pour l'archivage de feuillets et d'autres documents dans les reliures ou dossiers*), comme suit :

Fabricant	Taux du droit	Code additionnel TARIC (CACO)
Dongguan Nanzha Leco Stationary The First Industrial Camp. Nanzha, Humen, Dongguan, Chine	27,1 %	A 729
Toutes les autres sociétés	47,4 %	A 999